

La Sentinelle

QUOTIDIEN SOCIALISTE

Bureaux rue du Parc 103

Téléphones:
Rédaction 2.10.88
Administration
et publicité 2.10.87

Chèque postal IV b 313

Le numéro: 20 centimes

 Abonnements:
 1 an, 30 fr., 6 mois, 15 fr.
 3 mois, 7.50, 1 mois, 2.50
 Annonces, le mm.
 Ville, canton
 et Jura bernois, 14 ct.
 Suisse, 19 ct.
 Réclame, 60 ct. le mm.

En Angleterre

La crise du travaillisme

Selon la tradition, le congrès du Parti travailliste se réunit quelques semaines après celui des Trade-Unions, l'aile politique après l'aile syndicale. Il y a beaucoup à faire, cette année, pour réveiller l'enthousiasme et rénover l'organisation.

Aux dernières élections de la Chambre des Communes, les candidats du Labour Party ont recueilli 46 % des voix exprimées, soit un million et demi de moins qu'en 1951. Les sections de jeunesse ont passé de 670 à 237 et le nombre des secrétaires professionnels de 252 à 227. Ce dernier point est lié aux finances du parti, qui sont misérables en comparaison des moyens dont disposent les conservateurs.

La caisse centrale ne reçoit évidemment pas de gros dons personnels. Elle doit compter sur les cotisations. Celle d'un membre individuel est de 3 fr. 50 par an et la quote-part d'un ouvrier prélevée pour le parti sur sa cotisation syndicale est de 1 fr. 20 par an. Il suffirait de doubler ces sommes pour que le parti soit riche, mais tous les caissiers savent qu'on ne peut pas toucher aux chiffres établis sans soulever autant de nuages de poussière qu'un escadron de cavalerie dans une grange mal balayée. Il y a pourtant eu quelques mouvements de compréhension dans ce domaine au récent congrès des Trade-Unions.

Quant à l'enthousiasme, il est en partie lié à la question des personnalités qui dirigent le parti et en partie à son programme ou à son rôle dans le pays.

La tradition anglaise veut que l'opposition contrôle et critique le gouvernement, mais qu'elle soit prête à le remplacer d'un jour à l'autre en cas de revirement de l'opinion publique. Il faut donc avoir une équipe avec des orateurs capables d'emballer les foules et des administrateurs compétents pour appliquer les idées émises.

En outre, il faut un leader qui ait les deux qualités à la fois. Clément Attlee avait celles d'un excellent chef de gouvernement et Aneurin Bevan celles d'un éloquent chef d'opposition. Le premier n'a plus ni la santé, ni l'âge, et veut se retirer. Le second ne jouit pas de la confiance des milieux syndicaux les plus influents et aurait de la peine à faire l'unanimité du parti sur son nom. Le leader est choisi, non par le congrès, mais par la fraction parlementaire, autrement dit par le collège des députés travaillistes élus à la Chambre des Communes. C'est l'homme désigné par eux que la reine doit appeler au pouvoir en cas de victoire électorale.

Si les députés suivaient la logique des chroniqueurs suisses, tous hostiles à Bevan, c'est justement lui qu'ils choisiraient, car la presse insiste sur l'apathie, la fatigue, le manque de programme audacieux qui puisse galvaniser les masses et c'est précisément Bevan qui sonne le clairon du réveil et de l'audace, mais d'autres considérations prévalent. La majorité des élus et des secrétaires syndicaux ont peur qu'Aneurin Bevan effraie trop le public et qu'il ne puisse mener le parti qu'à de nouvelles défaites électorales. Il faudrait une vague de mécontentement formidable, une crise de chômage, un retour de misère pour qu'un tribun de ce tempérament soit porté au pouvoir.

Pour l'instant, la classe ouvrière anglaise est encore satisfaite de la révolution sociale accomplie pacifiquement sous Attlee et ne s'intéresse qu'au danger d'inflation qui menace la valeur des salaires et des prestations d'assurance. Elle ne paraît pas disposée pour le moment à soutenir des projets de renversement complet du régime capitaliste. Elle se contente du système mixte, à condition que les conservateurs n'y touchent pas. Elle porte son attention vers la diminution du service militaire et vers la détente internationale.

Aneurin Bevan, au congrès, aura les voix des sections locales du parti, mais elles ne suffiront pas à le faire élire trésorier contre Gaitskell, dont la compétence est mieux reconnue dans ce domaine et qui a des chances d'être leader un jour plutôt que Morrison à droite ou Bevan à gauche. On en parle, mais les jeux ne sont pas faits.

Edm. P.

BILLET DU PALAIS FÉDÉRAL

Notre pain quotidien

De notre correspondant particulier:

Dans tous les pays du monde où le pain est la base de l'alimentation du peuple, le prix du pain est ce qu'on appelle un « prix politique ». C'est-à-dire qu'il ne saurait être dicté exclusivement par les lois de l'offre et de la demande, mais que l'intervention des autorités est indispensable pour garantir au prix du pain une certaine stabilité. Toutefois, chez nous comme ailleurs, de puissants groupements économiques, qui voudraient faire du pain un objet de spéculation, ne manquent jamais d'initiative et, chaque fois que l'occasion se présente, ils essayent de soustraire le pain et son prix au contrôle officiel.

Le régime actuellement en vigueur chez nous en cette matière arrivera à son terme à la fin de l'année 1957. C'est pourquoi, dans les mois à venir, on entendra beaucoup parler de l'approvisionnement du pays en blés panifiables et aussi du prix du pain. Il y a quinze mois, c'était en juin de l'année passée, le président de la direction de l'Union suisse des coopératives, notre ami Ernest Herzog, député de Bâle, membre du groupe socialiste aux Chambres, avait déposé une interpellation qui disait ceci :

« La forte baisse des prix des céréales panifiables sur le marché mondial permet à l'administration des blés d'encaisser des excédents qui sont versés à la caisse fédérale. Le Conseil fédéral n'estime-t-il pas que ces excédents devraient être affectés à diminuer le prix du pain ? ».

Cette interpellation fut déposée à la suite de la décision du Conseil fédéral, en mars 1954, d'augmenter le prix du pain bis et de diminuer, so disant à titre de compensation, la taxe sur la farine blanche. Pendant les quinze mois qui se sont écoulés depuis, le Conseil fédéral ne semblait nullement pressé de répondre à cette interpellation, pensant que dans cet intervalle prolongé elle perdrait de son actualité. Il s'est trompé ! Tant et si bien qu'au moment où le président de l'Union suisse des coopératives obtint finalement la parole à ce sujet, il y a quelques jours, le chef du département de l'économie publique, M. Hostenstein, se trouva dans ses petits souliers et dut se borner à dire qu'il n'était « pas en mesure de répondre immédiatement », renvoyant à une séance ultérieure sa réponse à l'interpellation Herzog.

Qu'avait dit le député socialiste de Bâle ? Chiffres de 1954 à l'appui, il dénonça une opération illégale, commise par le Conseil fédéral en mars de l'année passée, lors de l'augmentation du prix du pain bis. Aux termes de la loi en vigueur, la taxe sur la farine blanche doit être affectée uniquement à maintenir aussi bas que possible le prix du pain. Or, grâce à la forte baisse des céréales sur le marché mondial, la taxe sur la farine blanche a rapporté l'année passée la

jolie somme de 27 millions de francs. Sur cette somme, seulement dix millions ont été utilisés au maintien du prix du pain à son niveau actuel, tandis que dix-sept millions sont allés grossir la caisse fédérale ! On dit qu'ils étaient à la disposition de l'administration des blés pour ses besoins en vue de l'approvisionnement en blé. C'est possible, mais cela n'empêche pas que cette somme n'a pas été affectée au but prescrit par la loi. On attend avec curiosité les explications que le pouvoir central va donner à ces révélations.

Ce sera peut-être aussi une occasion de donner quelques détails sur les intentions du Conseil fédéral quant au régime du pain qui devra se substituer au régime actuel, dès 1957. Une commission d'experts a élaboré un avant-projet qui a été soumis, pour consultation, aux gouvernements cantonaux et aux grandes associations économiques. Et là nous revenons à ces puissants groupements, dont nous avons parlé, qui voudraient faire du pain sinon un objet de spéculation du moins un moyen de s'enrichir. En même temps, la Confédération pourrait être tentée de se libérer totalement de ses engagements actuels pour laisser à l'économie libre une liberté dangereuse dont le peuple ferait les frais. Notre ami Max Weber, ancien conseiller fédéral, nous a fourni à ce sujet quelques indications précieuses.

Les importateurs de blé, relative-

ment peu nombreux mais gens très influents, réclament la liberté d'importation de blé, alors que jusqu'ici la Confédération détenait pratiquement le monopole d'importation. Par contre, les meuniers, eux, ne veulent rien savoir de cette liberté absolue et demandent le maintien d'un régime de contingentement qui leur a été très profitable et qui leur a permis de s'opposer avec succès au développement normal de nouveaux concurrents et en particulier des meuneries coopératives.

Ainsi donc, et une fois de plus, une importante branche de notre économie — les importateurs de blé — demandent que la Confédération ne s'occupe plus de leurs affaires, parce que le marché libre du blé promet de plus gros bénéfices, alors qu'en même temps une autre branche tout aussi importante — les meuniers — veulent être protégés par le même Etat, pour que leurs profits soient sauvegardés ! Inutile d'insister sur les conséquences qu'aurait une telle politique : le prix du pain subirait chaque hausse des prix du blé sur le marché mondial, et avec beaucoup de retard seulement une baisse éventuelle, et il n'y aurait plus aucune stabilité du prix du pain.

Il faut éviter cela. Les consommateurs sont avisés. Ils pourront donner une première réponse le 30 octobre prochain !

O. P.

Un Suisse champion du monde à l'accordéon



C'est le Saint-Gallois Kurt Heusser, âgé de 20 ans, qui s'est adjugé ce titre à la compétition qui a eu lieu à Brighton, en Angleterre. Il a joué une variation sur le « Perpetuum mobile », de Paganini. Notre photo : le champion du monde et la deuxième du classement, Marianne Probst, d'Augsbourg

Au deuxième congrès international de l'économie collective

III

Le point de vue syndical est exposé par MM. Adolf Kummeruss, président de la Centrale allemande des travailleurs des Services publics, et Ventejol, secrétaire national de la Confédération générale du travail — Force ouvrière, de Paris. Tous deux s'attachent à montrer l'intérêt très grand du monde du travail envers l'économie collective. Le capitalisme privé est incapable de résoudre les problèmes de planification qu'appelle impérieusement l'ère atomique dans laquelle le monde entre. Attachés aux œuvres collectives, les syndicalistes manifestent la volonté de perfectionner ce qui existe dans ce domaine. La division de la classe ouvrière, en France surtout, lui interdit de jouer le rôle prépondérant qui devrait être le sien dans les entreprises collectives. Pour pallier l'impréparation ouvrière, les syndicats projettent la création de bureaux d'études destinés à donner aux ouvriers les connaissances indispensables à l'exercice des mandats d'administrateurs d'entreprises. En introduisant plus de démocratie dans les rapports économiques, les ouvriers échapperont au capi-

talisme anarchique et à l'étatisme totalitaire.

Le point de vue coopératif est magistralement développé par M. C.-H. Barbier, directeur du Département propagande, presse et éducation de l'Union suisse des coopératives de consommation. Libre association de personnes, la coopération signifie: « économie collective volontaire ». Fidèle aux principes démocratiques, ne voulant pas être étatisée, la coopération a, avec les entreprises publiques, un dénominateur commun: l'esprit de participation. Cherchant à faire du coopérateur un être solidaire, la coopération apporte une nouvelle philosophie sociale; sa tâche est de créer un esprit nouveau, une association du travailleur avec le travail. Le but premier de la coopérative est d'améliorer le niveau économique de ses membres; la coopérative de consommation y est parvenue par le juste prix, la ristourne, le contrôle de la qualité des produits, les conseils aux ménagères, la rationalisation de la vente et la lutte contre les trusts. Adapté aux besoins, le secteur coopératif est moins sensible aux dépressions et aux crises. Adversaire de la politique des marges bénéficiaires élevées qui conduit à la

mévente et au chômage, la coopération prône l'économie bon marché qui est en même temps l'économie de l'abondance et de la main-d'œuvre accrue. La politique des prix active que pratiquent les coopératives est une politique d'expansion et d'élévation du niveau de vie. Dite dans une langue châtiée, cette intervention fait une impression profonde sur les congressistes, car, mieux que ne le firent les discours entendus jusqu'à cet instant, elle met en évidence la préoccupation dominante de leurs travaux: l'homme.

Il faudrait parler encore des exposés substantiels de M. Hagnel, secrétaire du Conseil des industries de l'Etat de Suède, de M. Tremelloni, ancien ministre des finances d'Italie, des interventions intelligentes des délégués yougoslaves, grecs, belges, français, anglais, suisses, etc., au cours de la discussion générale. Il faudrait aussi s'étendre sur les rapports des trois commissions permanentes instituées par le Congrès international tenu à Genève en mai 1953. Il faudrait enfin relever la cordialité et la générosité de l'hospitalité lyégeoise et belge, et dire notre émerveillement devant le spectacle des réalisations collectives belges.

(Suite page 2.) Henri Verdon.

Entre nous soit dit...

La « National Zeitung » de Bâle s'étonne, sous la plume de son rédacteur en chef, de la manifestation de propagande dont je parlais ici vendredi et qui s'est déroulée au Comptoir de Lausanne en faveur d'une industrie aéronautique suisse. Il n'y aurait rien à objecter à cette séance si elle avait été le fait des entreprises intéressées à la construction d'avions, dit en substance le journal bâlois, mais ce sont les chefs de l'état-major général de l'armée, des troupes d'aviation et du Département militaire fédéral qui y parlèrent et y firent des déclarations qui vont très loin, beaucoup trop loin. Car, selon la « National Zeitung », « le but de la manifestation de Lausanne était de préparer le peuple suisse à de futurs projets militaires qui vont très loin ».

En effet, les trois orateurs officiels que je viens de dire n'ont pas seulement défendu l'idée de persévérer dans la construction d'un avion suisse et d'implanter en Suisse une industrie à cet effet, ils ont encore esquissé des conceptions nouvelles en matière de défense nationale. Le chef de l'aviation militaire a dit, par exemple, qu'il nous fallait au minimum mille avions (nous en avons 400 à l'heure actuelle). Est-ce à dire que l'on se propose en haut lieu de faire voter un nouveau crédit de 1,5 milliard pour l'acquisition de ces 600 machines supplémentaires ?

Mais ce n'est pas tout. Le rédacteur du journal bâlois, major dans l'armée, explique fort bien qu'une armée de l'air de mille unités réclame des troupes de terre permanentes et il croit savoir, en effet, que les nouvelles conceptions de l'état-major, soucieux d'une armée plus mobile, englobent un projet comportant six à huit divisions entièrement motorisées et dotées de chars d'assaut et de tous les véhicules motorisés d'accompagnement, ce qui ferait encore une fois 1,5 milliard de dépenses. A quoi il faudrait ajouter un demi-milliard par an pour l'entretien et le renouvellement de ce matériel.

Est-ce vraiment à de pareilles dépenses, à de pareilles conceptions que nous achèverions les dirigeants de l'armée suisse ? On a démenti officiellement, l'autre jour, le bruit qui courait que l'on allait créer un poste d'inspecteur général de l'armée — autrement dit d'un général en temps de paix. Peut-être qu'on en fera de même pour les projets esquissés à Lausanne. Mais, en attendant, la « National Zeitung », visiblement bien renseignée, nous dit qu'avec ces projets il est toute une partie de l'autorité militaire qui rêve d'une armée de métier.

Une armée de métier ! Vous entendez bien, ce serait la négation de toutes nos traditions d'armée de milice. Est-ce à cela que nous allons ?

Comme le dit le journal bâlois, à supposer que le débat s'ouvre sur un point aussi essentiel de nos conceptions suisses, c'est pour le coup que l'on risquerait de susciter une seconde initiative Chevallier !

Damien.

Le président Roosevelt n'aurait pas su ce qu'il signait à Yalta

M. Patrick Hurley, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Chine, a déclaré que le président Roosevelt était si près de sa fin lorsqu'il revint de la Conférence de Yalta, « qu'il n'était même pas conscient d'avoir signé des accords ».

Parlant à un banquet, à Santa-Fé, M. Hurley déclara que « la main de la mort était déjà sur le président, quand il se rendit à Yalta », deux mois avant son décès, en avril 1945.

« Quand je me hâta de revenir de Chine pour prendre connaissance des accords de Yalta, je m'aperçus que le président ne savait même pas qu'il avait signé des accords », ajouta-t-il.

M. Hurley a prétendu qu'il y avait des diplomates « de notre camp » qui « trahirent en secret à Yalta tous les principes pour lesquels les Etats-Unis avaient combattu pendant la deuxième guerre mondiale ».

On sait qu'à la Conférence de Yalta le président Roosevelt, le premier ministre Churchill et le maréchal Staline dressèrent des plans pour l'ultime phase de la guerre et pour la période d'après-guerre.

Val-de-Travers

Encore un accident mortel à Fleurier

Un grave accident s'est produit lundi soir devant le Restaurant de la Place-d'Armes. Un habitant du Mauborget, accompagné de sa femme et conduisant un side-car, tournait pour reprendre la route de Buttés quand il entra en collision avec un motocycliste venant de la Grand-Rue. La motocyclette était montée par M. Alexandre Graf, des Verrières, accompagné d'un camarade de Suisse alémanique.

Le choc fut très violent. Relevé avec une forte commotion et de graves contusions internes, M. Graf fut transporté à l'hôpital, où il décédait dans la nuit de lundi à mardi. Il était âgé de 27 ans et travaillait comme tonnelier.

Son camarade et le conducteur du side-car furent légèrement blessés et durent recevoir les soins d'un médecin. Les deux véhicules ont subi des dégâts importants.

Cette nouvelle tragédie de la route est le second accident mortel qui se produit en moins de 10 jours dans notre région. (cr.)

FLEURIER. — Pour la maison de retraite. — Le comité provisoire, présidé par notre camarade Marcel Hirtzel, de la fondation pour une maison de retraite au Val-de-Travers en faveur des personnes âgées a été reçu lundi après midi par M. Leuba, chef du Département de l'intérieur. Il a été décidé que les communes du district recevraient l'invitation de nommer leurs délégués, conformément aux statuts, pour la constitution du comité définitif. On pense que le nouveau comité pourra être constitué fin octobre ou début de novembre.

COUVET. — Un accident. — Nous apprenons que notre camarade Ami Aubert a été la victime, dimanche, d'un accident douloureux. En effet, une motocyclette ayant passé très près de lui, et peut-être fit-il un geste au même instant, il fut heurté au bras, ce qui lui en provoqua la fracture.

Qu'Ami Aubert soit certain que nous

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

PESEUX

Assemblée générale du parti. — Une assemblée a été fixée au lundi 3 octobre, à 20 h., au local habituel, Café de la Côte. Que chacun réserve sa soirée.

Découverte macabre. — Dimanche après midi, une famille de promeneurs a découvert dans les bois de Serroue le cadavre d'un habitant de Neuchâtel, M. E. W., âgé de 29 ans, marié et père de deux fillettes. Celui-ci, atteint de dépression nerveuse, avait mis fin à ses jours au moyen d'une arme trouvée à ses côtés. Sa disparition avait été signalée par radio il y a environ 15 jours.

Collision de motos. — Une collision de motos assez violente s'est produite mardi peu avant midi, devant le bureau de poste de Pesieux. Un jeune motocycliste, qui partait de la poste en direction de Neuchâtel, ne put voir venir un scooter qui montait en direction de Corcelles et conduit par M. S., de Corcelles, avec son épouse sur le siège arrière. En effet, un camion stationnant dans la courbe bouchait toute visibilité.

Alors que le conducteur de la moto s'en tirait sans mal, le scootériste et sa passagère furent projetés à terre. Mme S., blessée aux genoux et à une hanche, reçut les premiers soins à la pharmacie toute proche.

Relevons encore le danger que représente le stationnement des véhicules à cet endroit. La route fait une courbe et se rétrécit immédiatement après. D'autre part, une place de parc se trouve

sommes navrés de ce malheur et que nos vœux de prompt rétablissement sont très sincères. B.

BUTES. — Mauvaise chute. — M. Henri Juvet, âgé de 75 ans, a fait une mauvaise chute dans son appartement et s'est brisé le fémur. Il a été transporté à l'Hôpital de Fleurier au moyen de l'ambulance. (cr.)

à proximité. A quand l'interdiction de stationnement devant la poste ?

Conseil général. — Le Conseil général s'est réuni vendredi dernier, sous la présidence de notre camarade Pierre Raymond. Celui-ci remercia tout d'abord de l'honneur qui lui est fait de présider notre législatif et reporta cet honneur sur le Parti socialiste. Il donne ensuite lecture d'une interpellation d'un groupe de conseillers généraux demandant s'il est exact que les leçons d'allemand et de travaux manuels ont été supprimées par le corps enseignant.

M. P. Rieben, président de la Commission scolaire, donne les précisions voulues. En effet, l'administration communale n'a pas payé aux maîtres spéciaux leurs traitements à la date voulue. Et ceux-ci ont remplacé ces leçons spéciales par d'autres. Actuellement, le différend est aplani et le programme se déroule normalement. Les interpellateurs se déclarent satisfaits.

Le Conseil général passe ensuite à l'ordre du jour et accepte tout d'abord un crédit de 4000 fr. pour l'adhésion de la commune de Pesieux à l'Association des viticulteurs de la Côte, à l'unanimité. De même, sans discussion et à l'unanimité également, 6000 fr. sont accordés au Conseil communal pour la pose de vannes et hydrantes dans le quartier rue Ernest-Roulet-avenue Fornachon.

En troisième point vient une demande de crédit pour des travaux de réfection à la Maison de commune. Notre camarade David Jost, bien que partisan de ce projet, aimerait qu'avant de remplacer définitivement les contrevents, la Commission d'urbanisme puisse se prononcer à ce sujet ; ce vœu n'est pas pris en considération à une majorité évidente.

Un conseiller général radical demande que l'on ôte la surveillance de ces travaux à l'architecte qui, lors de l'exhaussement du collège des Guches, n'a pu prendre toutes ses responsabilités. A ce propos, le camarade Franz Meier aime-

rait que le Conseil communal ne travaille pas uniquement avec un seul architecte. Nous avons à Pesieux des jeunes diplômés et il pense qu'il serait équitable de faire appel à l'un ou l'autre de temps en temps. Après discussion, le Conseil général vote le crédit demandé, crédit qui se monte à 59.000 fr. et qui permettra de procéder à la première étape des travaux de réfection à notre Maison de commune.

Création d'une rue : Il semble que plus le crédit est élevé, moins il rencontre d'opposition. C'est en effet l'impression que l'on retire après que l'exécutif eut voté deux arrêtés pour la création d'une rue et l'amenée des services industriels. L'un des arrêtés, muni de la clause d'urgence, porte sur un crédit de 59.240 fr., tandis que l'autre atteint 64.760 fr., soit au total 124.000 fr., qui permettront d'ouvrir une rue partant de la rue de la Chapelle pour rejoindre la rue du Lac.

En fin de séance, le Conseil général décide de se rallier au Conseil communal et de baptiser cette route « Rue des Coteaux ». Pour peu que la construction continue au même rythme, ce sera un rappel de nos beaux coteaux qui, l'un après l'autre, font place à des bâtisses plus ou moins esthétiques.

BIBLIOGRAPHIE

Les horaires

Horaires Bürkli. — La 234e édition de l'Horaires Bürkli paraît, comme d'habitude, sous sa familière couverture jaune et noire. Grâce à son format d'un maniement agréable, à son exactitude rigoureuse reconnue, à la somme de ses renseignements, le Bürkli est et reste, l'indispensable compagnon des voyageurs — et cela d'autant plus que, par la solidité de sa brochure, il résiste à un usage quotidien. Les modifications apportées à l'édition d'été sont particu-


lièrement nombreuses. Entre autres, outre les indications concernant les fêtes de Noël et de Pâques, celle de Pentecôte figure aussi dans l'édition d'hiver. C'est pourquoi l'achat d'un Horaires Bürkli en temps opportun est recommandable.

Guide Gassmann. — Le Guide Gassmann, que l'on appelle à juste titre le plus petit des grands horaires, cherche continuellement à améliorer sa présentation et son contenu, afin de rendre les services que l'on attend de lui. Après avoir, il y a peu de temps, choisi pour ses chiffres un caractère moderne et très lisible ; après avoir perfectionné sa disposition afin de faciliter les recherches, il donne, dans sa nouvelle édition les principales correspondances pour l'étranger.

Le Guide Gassmann est le seul horaire suisse qui fournit ces correspondances internationales. Cette innovation bienvenue, a rendu plus populaire encore l'horaire à couverture rouge que l'on apprécie parce qu'il prend aisément place dans la poche des messieurs, qu'il n'encombre pas le sac à main des dames et qu'il est, en dépit de son petit format, complet. L'édition d'hiver qui vient de sortir de presse compte 544 pages. Elle donne toutes les stations du réseau des CFF, des lignes secondaires, des funiculaires et des bateaux, ainsi que les principales correspondances pour l'étranger.

L'Indicateur officiel. — Dans les entreprises suisses de transport, la période d'hiver de l'horaire annuel 1955-1956 commencera le 2 octobre 1955. L'édition de l'Indicateur officiel et de l'horaire-affiche général paraîtra à cette date. Sauf les changements saisonniers (trains de sport, trains d'abonnés, etc.), le nouvel horaire ne prévoit pas de notables modifications sur les lignes principales, ni en service interne, ni en service international.

Pour ce qui est des entreprises de transport à trafic essentiellement saisonnier, l'horaire d'hiver présente, en revanche, par rapport à l'horaire d'été, des changements relativement considérables.



SUCCÈS

Un vêtement propre préserve la santé et crée la bonne humeur. Une tenue correcte est un facteur de succès.

Le nettoyage à sec est économique et rapide. En nous confiant régulièrement vos vêtements, vous les préservez de l'usure et de la déformation.

Profitez de nos 3 services :

- service à domicile, rapide et pratique
- service-conseils, gratuit
- service simplifié, 25 % de réduction

mode
le teinturier à la mode

Magasin La Chaux-de-Fonds, place de l'Hôtel-de-Ville

Dépôt St-Imier: H. Stauffer, Desaulles, laines

La publicité élève le niveau de vie



La publicité, et plus particulièrement la publicité-pressé, est un pionnier du progrès.

L'annonce facilite la diffusion de toutes les choses qui rendent la vie plus belle et plus agréable et, favorisant leur vente, elle permet d'en abaisser le prix. L'annonce met à votre portée tout ce qui élève le niveau de vie.

Lisez les annonces!

Semaine mondiale de la publicité, 1955 23-30 septembre.

Association d'Agences Suisses de Publicité (AASP)

Bibliothèque de la Ville

LA CHAUX-DE-FONDS
Noma-Droz 46 (Gymnase)

Prêt à domicile

Lundi au vendredi, de 10 à 12 h., de 16 à 19 h., de 20 à 21 h.; samedi de 10 à 12 h., de 14 à 16 h.

Salle de lecture

De 9 à 12 h., de 13 h. 30 à 19 h. et de 20 à 22 h. (Samedi fermée à 17 h.)

Exposition d'art chinois

(bois gravés et fresques) jusqu'à fin septembre, à la Salle de lecture

Favorisez les commerçants qui donnent des annonces



«Quelle chance!
Comme ça tombe bien!
Justement
ma Stella Filtra!»

On fume une cigarette... on savoure une Stella Filtra



La qualité exceptionnelle des tabacs Maryland choisis par LAURENS en Amérique garantit un mélange d'une perfection achevée. Le bout Filtra ajoute encore au plaisir de fumer.



..également en grand format

C'est une cigarette LAURENS

VILLE DE NEUCHÂTEL

Bals masqués

A l'approche de la Fête des Vendanges, il est rappelé aux sociétés locales, ainsi qu'aux tenanciers de cafés-restaurants et de salles de danse, qu'aucun bal masqué ne peut avoir lieu dans un établissement public, sans l'autorisation de la direction soussignée.

Direction de la police.

De l'argent....
Vous avez besoin d'argent pour vous meubler?

Alors adressez-vous à nous sans vous faire des soucis et en toute confiance avant de conclure un contrat d'achat.


Vous ne vous en repentez certes pas.

H. SPILLMANN
Biel 8, Postfach 17
340

SAMEDI 100.000

à SAVIÈSE (Valais)

LOTÉRIE ROMANDE



ESCO

VESTE
Imitation dalm., imprégnée ent. doublée écossais art. soigné.
68.- et 55.-
Doublée Teddy Bär, Fr. 88.-

VETEMENTS-SA

MAISON MODERNE
La Chaux-de-Fonds, av. Léop.-Robert 62

Excellente affaire pour fiancés

Mobilier neuf de fabrication, comprenant :

4 tabourets laqués ivoire, dessus lino, 1 table de cuisine assortie, 1 joli buffet de service avec grands verres losanges, 1 table à rallonges, 4 chaises ; 1 nouveau modèle de chambre à coucher avec Umbau soit : 2 lits, 2 tables de nuit, 1 coiffeuse avec grande glace et glace sur porte, 1 armoire 3 portes, 2 sommiers métalliques avec têtes réglables, 2 protège-matelas et 2 matelas, 1 couvre-lits nouveau modèle ; le mobilier complet, livré avec garantie de 10 ans, franco domicile,

Fr. 2685.-

Ce mobilier est composé d'articles de marque et fabriqué par les meilleurs spécialistes du pays. Rien d'étonnant que l'on vienne acheter chez nous de Lausanne, Genève, Berne, etc.

Fiancés, nous venons vous chercher en automobile au moment qui vous convient le mieux ; faites comme les connaisseurs et donnez la préférence aux meubles ODAC. Achetez directement et sans aucun intermédiaire.

3 étages d'exposition.
Ameublements ODAC Fanti & Cie
COUVET
Grande-Rue 34-36 Tél. (038) 9.22.21

CFE
Gare de La Chaux-de-Fonds

Fête des Vendanges NEUCHÂTEL

Samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre

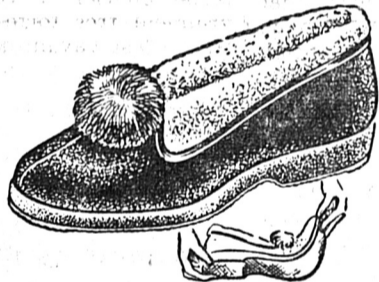
BILLETS SPÉCIAUX

Billets A : aller et retour le dimanche 2 octobre par les trains suivants : aller : La Chaux-de-Fonds, dép. 7 h. 25 ou 10 h. 10 ou 10 h. 30 ou 12 h. 12 ou 12 h. 53 ; retour : Neuchâtel, dép. 17 heures 53 ou 18 h. 44 ou 19 h. 53 ou 20 h. 21.

Prix : 2^e classe, Fr. 4.80 ; 3^e classe, Fr. 3.50 (enfants de 6 à 16 ans, demi-taxe).

Billets B : aller le samedi 1^{er} ou le dimanche 2 octobre par les trains suivants : samedi : La Chaux-de-Fonds, dép. 13 h. 36 ou 19 h. 57 ; dimanche : La Chaux-de-Fonds, dép. 7 h. 25 ou 10 h. 10 ou 10 h. 30 ou 12 h. 12 ou 12 h. 53 ; retour dans les trois jours par n'importe quel train.

Prix : 2^e classe, Fr. 5.70 ; 3^e classe, Fr. 4.20 (enfant de 6 à 16 ans, demi-taxe).



Ne prenez pas froid, mais portez plutôt nos

confortables PANTOUFLES

Art. à revers, avec semelles mousse

Fr. 6.80

ainsi qu'un grand choix, en modèles bas ou montants pour grands et petits

Chaussures J. KURTH S. A.
La Chaux-de-Fonds



Pas cher, le GNAGI CUIT
Mardi, jeudi et samedi dès 10 heures
BOUCHERIE MARGOT
Seyon 5, Neuchâtel
Tél. (038) 5.14.56
(Vente au comptant)

Fabriques des montres
ZENITH, Le Locle
demandent

Retoucheur Horloger complet Ouvriers (ères)

qualifiés (ées) pour ébauches

Faiseur d'étampes

NEUCHÂTEL

1er et 2 octobre 1955

FÊTE DES VENDANGES

Grand cortège

dimanche 2 octobre 1955, à 15 heures

Prix des places : Assises Fr. 4.-, 5.-, 6.-, 8.-, 10.- ; debout, Fr. 2.50

LOCATION : La Chaux-de-Fonds : Magasin de cigares Mentha-Schurch, Léopold-Robert
Le Locle : Cigares Klengk-Moreau, place du Marché Neuchâtel - Bureau officiel de renseignements, tél. (038) 5.42.42

La fête ne sera pas renvoyée



Neuchâtel blanc Fr. 18.-

le lot de 10 bout.

net, franco domicile, verre à rendre

Pleines de promesses nos vignes cette année... faisons place à la récolte en buvant le vin du cru

VILLE DE NEUCHÂTEL

Mascarades

A l'occasion de la Fête des Vendanges, les mascarades seront autorisées les vendredi 30 septembre, samedi 1^{er} et dimanche 2 octobre 1955, jusqu'à 21 heures, pour les enfants et minuit pour les adultes. (Dans les bals masqués, jusqu'à la clôture.)

Rapport sera fait contre les parents dont les enfants se trouveraient seuls en rue après 21 heures.

Les masques sont tenus au respect strict des convenances. Toute manifestation malséante sera réprimée sévèrement.

Direction de la police.

Docteur GREUB
de retour
du service militaire

IVRE...
De quelle façon un alcoolique cesse-t-il de l'être ?
vous indique notre prospectus
concernant la brochure Le grand vin d'Alsace.
A.F. Ribi, Doct. dipl., Sulgen Tg.

Société Coopérative de Consommation
NEUCHÂTEL ET ENVIRONS

Choucroute la
Fr. 0.55 le kg.

Figues

Fr. 0.40 le sachet de 225 gr.

Arachides torréfiées

Fr. 0.60 les 250 gr.
Timbres-ristourne

Paul Hagemann
technicien-dentiste
Cabinet dentaire
Av. Léopold-Robert 58
Téléphone 2.19.01

de retour

Occasions

A vendre, manteau de fourrure fillette, blanc, 6 à 8 ans, 50 fr. Un costume de dame, taille 42, 20 fr. Un manteau de pluie pelaine, taille 42, 20 fr. Une robe marine, taille 42 15 fr. Le tout en très bon état. — S'adresser au bureau de LA SENTINELLE,

Etat civil de NEUCHÂTEL

Naissances

20. Chappuis Jean - Philippe, fils de Jean-Pierre, professeur, à Neuchâtel, et de Geneviève née Glauser.

20. Wingeier Edouard - Alcide, fils de Alcide-Emile, agriculteur, à Enges, et de Nadine - Marcelle née Dubois.

21. Thomet Anne - Sylvie, fille de Francis - André, fondé de pouvoir, à St-Blaise et de May-Alice née Lugnbühl.

21. Béguin Pierre-Marcel, fils de Olivier - Marcel, employé de bureau, à Colombier, et de Madeleine-Mathilde née Kurth.

21. Zosso Mary - Claude, fille de Roger-Willy, chauffeur d'autobus, à Cernier, et de Marceline-Georgette née Porret.

21. Zosso Mary - José, fille des prénommés.

21. Gilliard Daniel - Marie - Claude, fille de William - François, manœuvre, à Marin, et de Nelly - Marie - Thérèse née Volluz.

22. Mora Chantal - Silvia, fille de Jean - Albert, maroquinier, à Neuchâtel, et de Janine - Yvonne née Goumaz.

22. Jeanneret Monique - Chantal, fille de Maurice-Emile, papetier, à Neuchâtel, et de Maria née Roit.

22. Richard Sylviane - Bernadette, fille de Laurent-Charles, agent de police, à Neuchâtel, et de Gysèle - Marie née Martin.

22. Walder Yves, fils de Hans-Max, confiseur, à Neuchâtel, et de Emilia née Brovelli.

22. Jeanneret Renaud - Marc - Henri, fils de Henri-Albert, médecin, à Neuchâtel, et de Anne-Geneviève née Morin.

23. Edelberg Annikki, fille de Oleg, comptable, à Neuchâtel, et de Lucia-Martina née Quetti.

23. Zufferey Françoise, fille de Raymond, empl. de bureau, à Cortaillod, et de Nelly - Antoinette née Reinhardt.

23. Jeanneret Jerry-Cedrik, fils de Jean-Edouard mécanicien, à Marin-Epagnier, et de Francine - Bluette née Roth.

23. Ducret Isabelle, fille de Georges - Albert - Eugène, monteur P.T.T., à Peseux, et de Bertha née Peter.

24. Mina Blaise - Alain, fils de Antoine - Emile, marbrier, à Neuchâtel, et de Ruth - Lucie née Peter.

24. Mina Blaise - Alain, fils de Antoine - Emile, marbrier, à Neuchâtel, et de Ruth - Lucie née Peter.

21. Ulmann Georges-Robert, fabricant d'horlogerie, à La Chx-de-Fds, et Madliger Simone - Odette, à Neuchâtel.

22. Favre Pierre, dessinateur - architecte, à Neuchâtel, et Moyard Jacqueline - Mariette à Denges.

23. Favre Henri - Clément, adm. aux douanes, à Port-Valais, et Schmid Hélène-Alice, à Neuchâtel.

Mariages

23. Panighini Jean-Pierre, ouvrier s. cadran, à Neuchâtel, et Zaugg Anne-Marie, à Colombier.

24. Martin Gérauld-Henri, technicien - électricien, et Joner Lucienne - Lolette, les deux à Neuchâtel.

A louer à Saint-Martin

(Val-de-Ruz), un appartement de deux pièces, bien situé, avec toutes dépendances, pour le 1^{er} novembre. — S'adresser au bureau de LA SENTINELLE. 487

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

du 27 septembre

Naissance

Vuille Laurent - Charles-Almé, fils de Jean-Bernard, empl. de bureau, et de Arlette - Suzanne née Rubi, Neuchâtelais et Bernois.

Mariage

Poutet Roger - Jean, cuisinier, Genevois, et Boudinet Mariette, Valdoise.

les deux à Neuchâtel.

24. Guérin Paul, représentant, et Sciboz Francine - Hélène, les deux à Neuchâtel.

24. Grünig Armin, mécanicien, et Terraz Suzanne, les deux à Neuchâtel.

24. Decrind Roger-Henri, manoeuvre, à Neuchâtel, et Bütz Hélène à Nax.

24. Ducommun Robert - Gaston, électricien, à Peseux, et Clot Claudine - Georgette, à Neuchâtel.

Décès

20. Jäggi Emma, née en 1878, ménagère, à Neuchâtel, célibataire.

21. Wuillemin née Perroud Louise - Emma, née en 1882, ménagère, à Neuchâtel, veuve de Wuillemin Edouard.

21. Rutschmann Jean - Ulrich dit Louis, né en 1872, jardinier, à Neuchâtel, veuf de Jeanne - Olga née Perrenoud.

24. Meylan Eugène - Arthur, né en 1891, horloger, à Genève, célibataire.

24. Amiet Paul-Edouard, né en 1899, empl. postal, à Neuchâtel, époux de Alice-Emma née Bel.

25. Cornu Jules-Edouard né en 1907, propriétaire - viticulteur, à Cormondrèche, époux de Frieda - Jeanne née Chevalier.

A LOUER

appartement de 4 pièces, tout confort, avenue Léopold-Robert 163, 213 fr. 50 par mois, y compris chauffage, frigorifique et service de concierge.

Disponible pour le 31 octobre 1955, ou date à convenir. — S'adresser Etude André Nardin, av. Léopold-Robert 31.



A. FANTONI
Rue du Rocher 2

Hôtel de la Gare
CORCELLES (Neuchâtel)
Tél. (038) 8.13.42

REPAS DE NOCES
Bonne cuisine
Bonne cave
Grandes et petites salles entièrement renouées
Se recommande,
E. LAUBSCHER Fils,
chef de cuisine



Vuillomenet
exécute rapidement vos installations électriques
Grand-Rue 4 Neuchâtel
Téléphone 5.17.12

W. GRABER
masseur

Parc 27 Tél. 2.11.57
Massage spécial pour les jambes

FAVORISEZ
les commerçants qui nous donnent leurs annonces

**Pourquoi ?
Comment ?**

Décidément, la France joue de malheur en Afrique du Nord. Après la Tunisie et le Maroc, c'est l'Algérie qui se soulève et M. Soustelle, dont on ne peut suspecter l'énergie et la volonté, menace de démissionner, si l'Assemblée algérienne ne vote pas ses projets. C'est toujours la même histoire: les députés musulmans jugent le plan Soustelle — application partielle du statut voté en 1947! — insuffisant, tandis que les colons français et les oligarchies financières le trouvent sinon trop hardi, du moins prématuré. C'est toute la politique du gouvernement — intégration totale de l'Algérie à la Métropole — qui reçoit un nouveau coup qui pourrait être le coup de grâce.

La maladie du président Eisenhower bouleverse profondément l'échiquier politique du Nouveau-Monde. Certains commentateurs s'en indignent et reprochent aux deux grands Partis républicain et démocrate de se disputer une succession avant que celle-ci soit ouverte. Qui pourrait s'en étonner? Les élections présidentielles auront lieu en 1956 et leur préparation nécessite de très longs mois d'efforts publicitaires. Les républicains eux-mêmes savent pertinemment que si la carte Eisenhower leur échappe, c'est aussi la fuite de la Maison-Blanche. D'ailleurs, le monde politique n'est pas seul à s'agiter. La Bourse de New-York enregistre des baisses sensationnelles qui vont jusqu'à 10 %. Lundi, les valeurs en bourse sont tombées de 11 milliards de dollars, chute jamais enregistrée depuis vingt-cinq ans en arrière. Il y a tout de même là un signe qui fera réfléchir et qui tend à prouver que les relations entre la finance et le Parti républicain étaient peut-être un peu trop intéressées.

Le nouveau Gouvernement argentin se constitue peu à peu. Le Ministère des affaires étrangères précise que les règles du droit international et les engagements contractés seront scrupuleusement respectés.

La décision du Conseil des Etats au sujet de l'initiative Chevallier fait toujours couler beaucoup d'encre. D'aucuns, qui n'ont d'ordinaire rien de révolutionnaire, vont jusqu'à contester la décision des Etats. Il s'agit d'un problème juridique et constitutionnel et non pas d'un problème politique. La décision appartenait donc à une juridiction constitutionnelle; seulement voilà, elle n'existe pas en Suisse, ce qui ne veut pas dire qu'on ne pourrait pas la créer.

H. J.

Un «pont aérien» pour automobiles entre l'Angleterre et Bâle

Londres, 27. (AFP.) — Un «pont aérien» pour automobiles entre l'Angleterre et la Suisse fonctionnera l'hiver prochain à l'occasion des sports d'hiver. Ce service sera assuré trois fois par semaine entre Lydd, sur la côte sud de l'Angleterre, et Bâle, par la compagnie britannique «Silver City». Le trajet durera 2 h. 40, alors qu'en automobile il faut au moins une journée entière pour couvrir la même distance. Des avions-cargos «Superfreighter» pouvant emporter trois automobiles et 15 passagers seront affectés à ce service qui commencera le 16 décembre.

Des câbles téléphoniques sous-marins entre la Grande-Bretagne et les USA

Londres, 27. (Reuter.) — Une communication téléphonique directe a été établie pour la première fois lundi soir entre le continent nord-américain et la Grande-Bretagne, au moyen d'un câble sous-marin qui part d'Oban, sur la côte occidentale écossaise, traverse l'Atlantique pour aboutir à Clareville, en Terre-Neuve. Un deuxième câble sera installé à la fin de l'année, permettant ainsi d'avoir des entretiens dans les deux sens. En effet, les câbles, fortement protégés par une épaisse carapace de plomb, ne sont utilisables que dans une direction. L'installation des deux câbles reviendra au total à 15 millions de livres sterling.

Une montre qui vit de l'air du temps

Londres, 27. (Reuter.) — Mardi s'est ouverte à Londres la Foire internationale de montres et bijoux. Parmi les montres et bijoux d'une valeur de 6 millions de livres sterling qui y sont exposés figurent également une montre qui «vit de l'air». Elle marche par les variations atmosphériques et coûte 75 livres sterling.

Les trois ministres occidentaux préparent à New-York la Conférence de Genève

Un grand problème: la réunification de l'Allemagne dans la sécurité européenne

New-York, 27. (AFP.) — L'idée fondamentale qui s'est dégagée de la première réunion de travail des trois ministres des affaires étrangères occidentales, mardi matin à New-York, est la nécessité d'obtenir la réunification de l'Allemagne dans la sécurité européenne.

Les ministres français, américain et britannique ont décidé d'un commun accord de proposer à la Conférence de Genève des formules souples qui puissent fournir à l'URSS les garanties de sécurité qu'elle demande. Ils estiment que la réunification allemande est le premier pas à accomplir pour permet-

tre l'établissement d'un système de sécurité dans lequel la nouvelle Allemagne unifiée serait incluse, système qui garantira les voisins de l'Allemagne contre toute agression.

Le rapport des experts élaboré la semaine dernière à Washington, aborde sur le fond toutes les questions relatives à l'avenir de l'Europe et tend à coordonner une série d'idées exprimées depuis la conférence des «Quatre Grands», pour les présenter à Genève à la fin du mois d'octobre.

Pas de plans précis

Les propositions qui seront faites à Genève sont d'ordre général et ne revêtent pas la forme de plans précis. Elles tiennent compte surtout du souci de l'URSS d'assurer sa sécurité et peuvent se résumer aux points suivants:

1. Réunification de l'Allemagne. 2. Pacte de sécurité européen créé autour d'un noyau central composé des Quatre Grands et de l'Allemagne réunifiée, et liant à la fois des pays appartenant à l'Organisation atlantique et au Pacte de Varsovie. 3. Système de limitation des armements et d'échange réciproque d'informations militaires en Europe, des deux côtés de la ligne future qui séparera l'est de l'ouest. Un système de contrôle limité sera créé.

Pas de zone démilitarisée

Il a été décidé, d'autre part, d'un commun accord, d'abandonner la création d'une zone démilitarisée entre l'Ouest et l'Est, proposée par sir Anthony Eden à l'ouverture de la Conférence de Genève.

Les Occidentaux maintiennent le principe de la non-reconnaissance de l'Allemagne orientale. Il est probable qu'un communiqué sera publié à cet égard mercredi ou jeudi, fixant la position des trois pays sur le problème de l'Allemagne orientale.

Enfin, les trois ministres ont étudié les questions concernant le désarmement, et notamment la coordination des points de vue occidentaux. La réponse à la lettre du maréchal Boulganine au président Eisenhower sera rédigée en accord entre les trois puissances.

Parfaite communauté de vues

New-York, 28. (AFP.) — Les trois ministres des affaires étrangères des puissances occidentales ont décidé d'étudier avec M. Molotov les questions de procédure relatives à la prochaine conférence de Genève, à l'occasion du dîner qui les réunira à l'Hôtel Waldorf-Astoria.

Au cours de leur seconde séance, MM. Pinay, Dulles et MacMillan ont achevé l'étude du rapport des experts sur la préparation de la conférence de Genève. L'achèvement de cette étude a fait ressortir un accord complet sur ce texte qui, lui-même, fait état d'une parfaite communauté de vues des trois puissances occidentales.

Diverses autres questions ont ensuite fait l'objet d'un échange de vues entre les trois ministres, notamment les problèmes relatifs au Moyen-Orient et au désarmement.

Sur le premier sujet, les Trois ont étudié la question des livraisons d'armes aux pays du Moyen-Orient et la politique commune à suivre à cet égard.

Sur le second, ils ont exprimé le souhait que le sous-comité du désarmement des Nations-Unies interrompe ses travaux pendant la prochaine conférence de Genève, pour les reprendre ensuite.

Les trois ministres se réuniront à nouveau mercredi matin avec M. von Brentano, ministre des Affaires étrangères de la République fédérale allemande. Ils ont déjà rencontré ce dernier au cours d'une réception qui a eu lieu en fin d'après-midi à New-York.

Accord avec M. Molotov au dîner d'hier soir

New-York, 28. (AFP.) — Un accord est intervenu entre M. Molotov et les ministres des Affaires étrangères des trois puissances occidentales sur les questions de procédure relatives à la prochaine Conférence de Genève.

Cet accord a été réalisé au cours d'une conversation qui s'est déroulée mardi soir à l'issue du dîner qui réunissait les quatre ministres à l'Hôtel Waldorf-Astoria.

Le dîner lui-même avait pris fin à 21 h. 45 (heure locale), soit 2 h. 45, en Suisse.

L'amiral Raeder libéré

L'ancien commandant en chef de la marine de guerre allemande sous Hitler, le grand-amiral Erich Raeder, a quitté la prison de Spandau, où se trouvent les criminels de guerre, en raison de son âge (79 ans) et de sa santé. Il avait été condamné à perpétuité au procès de Nuremberg. Voici l'ancien grand-amiral Raeder après sa libération.

Ajournement de la session de l'Assemblée algérienne

Le plan Soustelle repoussé par les députés musulmans

Alger, 27. (Reut.-AFP.) — La session extraordinaire de l'Assemblée algérienne, qui devait s'ouvrir mardi pour étudier le plan de réformes françaises en Algérie, a dû être ajournée suite du boycott de la majorité des députés musulmans.

C'est à la suite d'une réunion du Conseil de gouvernement, présidée par M. Soustelle, que la décision a été prise d'ajourner la session de l'Assemblée algérienne. Cette assemblée comprend 120 députés élus au suffrage universel direct; une moitié appartient au premier collège, celui des citoyens français habitant en Algérie et, suivant les prescriptions du Code civil français, l'autre moitié appartient au deuxième collège, représentant ceux qui ont choisi le statut personnel (us et coutumes berbères et lois coraniques). Cette assemblée devait examiner le plan de réformes économiques, sociales et administratives préparé par M. Jacques Soustelle et approuvé récemment en Conseil des ministres. Or, dans la journée de lundi, la majorité du collège musulman (42 voix sur 60) avait fait savoir qu'elle repoussait la politique d'intégration définie par M. Soustelle et le plan de réformes qu'il proposait.

Il y a un chef d'orchestre... déclare M. Pierre July

Paris, 27. (AFP.) — L'Afrique du Nord, plateforme importante de la coalition atlantique, offre aux communistes la tentation d'y attaquer les arrières du front atlantique, a déclaré en substance, M. Pierre July, ministre des affaires marocaines et tunisiennes, à l'issue d'un déjeuner organisé par la presse anglo-américaine.

Il y a derrière les attaques des radios de Tétouan, du Caire, de Damas et de Budapest un chef d'orchestre, peut-être unique, et c'est pour cela qu'il convient de resserrer nos alliances et nos amitiés, a ajouté le ministre qui a mis ensuite l'accent sur le caractère du protectorat français au Maroc et souligné que l'heure était venue cependant de mettre fin au régime d'administration directe.

M. July a affirmé: « Nous avons acquis la conviction, après les entretiens d'Aix-les-Bains, qu'une institution temporaire ramènerait la paix dans les esprits. C'est ce que nous envisageons avec autant de patience que de persévérance. »

En réponse à différentes questions, le ministre a démenti l'existence d'une lettre du sultan et précisé que « si des discussions ont pu surgir au sein

des conseils ministériels, il n'y a jamais eu de désaccord sur le fond du problème ».

Une réunion interministérielle

Paris, 27. (AFP.) — Une réunion interministérielle s'est tenue en fin d'après-midi, mardi, à l'Hôtel Matignon.

Elle a groupé autour de M. Edgar Faure, MM. Robert Schuman, garde des sceaux, Bourguès-Maunoury, ministre de l'intérieur, et Pflimlin, ministre des finances.

L'activité du mouvement Poujade a été examinée à la lumière des rapports des préfets et M. Robert Schuman a précisé à l'issue de cette réunion que « le moment des décisions était arrivé ».

Auparavant, M. Edgar Faure s'était entretenu des questions nord-africaines avec MM. Duché, ministre des affaires étrangères par intérim, Koenig, ministre de la défense nationale, July, ministre des affaires tunisiennes et marocaines, et Bourguès-Maunoury.

D'autre part, M. Robert Schuman a indiqué qu'une nouvelle réunion interministérielle se tiendrait dans le courant de la semaine et qu'un Conseil des ministres pourrait être convoqué vendredi.

Plusieurs décisions auraient été prises mardi au sujet de l'Afrique du Nord et du mouvement Poujade. Ce sont des décisions qui seront examinées au prochain Conseil des ministres.

Peron n'a pas encore son sauf-conduit

Buenos-Aires, 28. (AFP.) — Le gouvernement n'a pas encore délivré le sauf-conduit qui doit permettre à l'ex-président Peron de gagner Assomption à bord de la canonnière paraguayenne sur laquelle il se trouve, mais les négociations à ce sujet se poursuivent favorablement avec l'ambassadeur du Paraguay, a déclaré M. Amadeo, ministre des Affaires étrangères.

On rappelle que le Gouvernement argentin s'oppose à ce que l'ex-président s'établisse dans un pays voisin de l'Argentine. Il pose comme condition à la délivrance d'un sauf-conduit l'engagement que Peron ne fera au Paraguay qu'un séjour de brève durée.

D'autre part, le ministre a déclaré que des sauf-conduits seront délivrés peu à peu aux personnalités péronistes réfugiées dans des ambassades latino-américaines. Le gouvernement, a dit le ministre, respecte le droit d'asile.

Un ministère belge demande à la France de s'ouvrir plus largement au commerce extérieur

Charleroi, 27. — Victor Larock, ministre du Commerce extérieur de Belgique, a pris la parole à l'occasion de la journée franco-belge de l'Exposition internationale économique et industrielle de Charleroi. Le ministre a demandé à la France d'ouvrir plus largement ses portes au commerce extérieur. (C'est un postulat que la Suisse défend également vis-à-vis de sa voisine d'outre-Jura.) Victor Larock a relevé qu'en Belgique, les deux tiers ou même les trois quarts des secteurs agricoles et industriels sont ouverts à la concurrence extérieure. Le marché français, en revanche, est beaucoup mieux gardé. La Belgique ne saurait cependant renoncer à continuer de pratiquer une politique libérale d'échanges internationaux. Mais il serait souhaitable que les textiles, les produits chimiques et certains produits métallurgiques belges accèdent plus largement au marché français. La Belgique ne livre à la France que le cinquième du matériel électrique par rapport à l'ensemble des produits de ce même secteur que la France lui vend. Le ministre s'est réjoui de constater que la France est redevenue le troisième fournisseur et aussi le troisième client de la Belgique et que la France, en outre, ait libéré ses importations à concurrence de 77,5 %. En outre, elle a annoncé que certaines taxes compensatoires seraient révisées et que diverses primes à l'exportation seraient atténuées.

«L'Express»

(tendance Mendès-France) devient quotidien

et M. Mauriac quitte le «Figaro»

Paris, 27. (AFP.) — M. François Mauriac a donné sa démission de ses fonctions d'administrateur du «Figaro» et sera remplacé par M. Georges Duhamel, de l'Académie française, annonce ce quotidien parisien.

L'hebdomadaire «L'Express», auquel il collabore, devenant quotidien, M. Mauriac a estimé qu'il ne pouvait en ce moment abandonner le combat politique et que cette collaboration devenait incompatible avec les fonctions d'administrateur du «Figaro».

Une garnison autrichienne à Vienne

Un bataillon de couverture-frontières a été placé à Vienne comme garnison de la capitale autrichienne. A cette occasion, la première parade de troupes autrichiennes depuis 1938, année de l'Anschluss, a eu lieu à Vienne, en présence du président Körner, commandant en chef de la nouvelle armée autrichienne.